

Retraites et salaires : Solidaires fonction Publique rappelle ses exigences au ministre

Lors de la réunion bilatérale avec Stanislas Guérini du 24 mai, Solidaires a développé deux points essentiels à savoir l'abrogation de la réforme des retraites et les indispensables mesures salariales générales indiciaires.

Malgré des mois de mouvement social unitaire porté par un soutien massif de la population, Stanislas Guérini a continué de porter la parole d'un gouvernement sourd aux revendications légitimes.

Solidaires a elle réaffirmé son exigence de retrait de la réforme des retraites, loi brutale et injuste qui continuera de fragiliser les plus précaires, les femmes mais également l'ensemble des travailleur-ses qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé. Solidaires a rappelé au ministre que la page de cette mobilisation n'est en aucun cas tournée, quelle que soit la volonté du gouvernement. Et ce, également quelles que soient les voies employées pour faire passer cette loi et étouffer coûte que coûte la contestation : article 49'3, article 44'3 au Sénat, éventuelle utilisation de l'article 40 contre la proposition de loi LIOT d'abrogation de l'article 7 de loi sur la réforme des retraites proposition qui devrait passer le 8 juin à l'Assemblée.

Pour Solidaires, l'urgence salariale est telle aujourd'hui face à une inflation insupportable notamment sur les produits de base que des mesures d'urgence tant une revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur des pertes intervenues depuis plus de 10 ans (plus de 30% de perte de pouvoir d'achat), l'indexation des traitements sur l'inflation, que l'octroi de 85 points d'indice pour tous-tes, ou la revalorisation des carrières féminisées notamment sont indispensables.

Parler attractivité de la fonction publique sans parler sérieusement et avec des mesures concrètes générales pour l'ensemble des agent-es revient à brasser du vent.

Face aux revendications claires et concrètes de Solidaires, le ministre a indiqué qu'une réunion multilatérale sur le sujet salarial serait organisée en juin mais n'a donné aucune réponse claire quant à une annonce de revalorisation du point notamment. Il a aussi annoncé l'ouverture ultérieure d'une négociation sur les carrières.

Pour Solidaires, la mobilisation continue. Nos exigences en termes d'abrogation de la réforme des retraites et de salaires sont légitimes.

Les agent-es de la fonction publique comme l'ensemble des travailleur-ses veulent et doivent pouvoir vivre dignement et profiter de leur vie.

Solidaires appelle l'ensemble des agent-es à la grève et aux manifestations le 6 juin prochain avec l'ensemble de l'intersyndicale.